

Enquête sur la provenance des étudiants en journalisme

Géraud Lafarge, IUT de Lannion (CNRS, université de Rennes 1) et Dominique Marchetti, CNRS, université de Paris 1

Géraud Lafarge et Dominique Marchetti donnent ici les résultats d'une enquête inédite sur la provenance et le profil des étudiants dans les formations de journalistes en France. Origines sociales, féminisation des inscriptions, le lecteur dispose d'indications précises. Partant de cette étude, les auteurs posent une question : peut-on parler en France d'un « droit d'entrée social » dans les écoles de journalisme ?

S'il existe quelques éléments sociographiques sur les journalistes¹, il est difficile de disposer de statistiques détaillées en raison du faible nombre des variables retenues par les instances professionnelles et d'un regroupement des différents métiers du journalisme dans des catégories socioprofessionnelles trop fines ou trop hétérogènes par l'INSEE. À défaut, on peut comprendre en partie les transformations morphologiques des professionnels de l'information à travers la constitution de données sur les étudiants en journalisme, qui vont accéder au marché du travail². Cette contribution s'appuie ainsi sur le traitement d'une enquête par questionnaire inédite, menée au courant de l'hiver 2004-2005 auprès de tous les étudiants inscrits en seconde année dans les formations reconnues par la profession (et aux élèves de première année de l'ICM de Grenoble, laquelle venait d'obtenir la reconnaissance) mais aussi en « année spéciale » aux IUT de Tours et de Bordeaux³. Elle permet de dégager les principales caractéristiques de la population des jeunes journalistes parmi les plus sélectionnés à l'entrée dans ce métier. Si la part des professionnels en activité ayant suivi une formation initiale reste encore relativement faible (12 % en 1999 parmi les titulaires de la carte), elle tend à s'accroître si l'on prend comme indicateur la proportion des diplômés parmi les premières demandes de carte (14,5 % en 2007 contre 6,4 % en 1994⁴).

Féminisation et trajectoires disciplinaires

Parmi les constats généraux, la féminisation est un des plus nets. La proportion moyenne des étudiantes (51 % des répondants) confirme des données montrant qu'elle tendait à être plus ou moins égale à celle des étudiants (48,6 % dans les écoles publiques de Paris, Marseille, Tours, Bordeaux et Strasbourg entre 1990 et 1999). C'est inégalement vrai selon les établissements. En retenant seulement les établissements où le taux de réponse est le plus élevé, la surreprésentation des femmes apparaît dans des formations très différentes sous de nombreux rapports (conditions d'accès, etc.) : l'année spéciale de l'IUT Tours (90 %), l'Institut français de presse (76 %), l'école supérieure de journalisme de Marseille (63 %). À l'inverse, la proportion des femmes est plus faible parmi les élèves de deuxième année des IUT de Tours (21 %), de l'école de journalisme de Toulouse (33 %), de l'IPJ et de l'ICM (42 %). L'IUT de Lannion (54 %) et le CFJ (47 %) apparaissent plus équilibrés. Pour les écoles où le taux de réponse est plus faible, les chiffres semblent confirmer des tendances observées dans les années quatre-vingt-dix sur la forte présence des étudiantes au CUEJ (62 %) et au CELSA (54 %). Non seulement la féminisation s'accroît, mais elle s'opère par le haut en quelque sorte, c'est-à-dire au sein des formations les plus sélectives, cette parité moyenne des étudiants ne se retrouvant complètement ni au sein de la population des titulaires de la carte de presse qui est plus âgée

Géraud Lafarge et Dominique Marchetti

Enquête sur la provenance des étudiants en journalisme

(42 % de journalistes sont des femmes en 2005), ni au sein de celle des « professions de l'information, des arts et des spectacles » de l'INSEE (45 %) ⁵.

Les trajectoires disciplinaires des nouveaux entrants indiquent le fort ancrage du journalisme dans les sciences humaines et sociales. En dépit d'un taux de non-réponse relativement élevé (19 %) sur la question relative aux séries du baccalauréat, les résultats indiquent la forte domination des élèves ayant suivi des études littéraires ou de sciences économiques et sociales (respectivement 31 % et 29 % contre 9,7 % et 16,4 % pour l'ensemble des bacheliers français en 2006) aux dépens de la filière scientifique (21 % contre 27,9 %). Seuls 3 élèves sur 328, dont 2 à l'IUT de Lannion, sont issus d'une série professionnelle ou technique du baccalauréat. Les cursus des études supérieures ⁶ démontrent que ce sont aujourd'hui moins les études littéraires et philosophiques (9 %) que l'histoire (21 %), l'information-communication (13 %) et surtout la science politique (30 %) qui favorisent l'accès aux écoles de journalisme. Le passage par cette dernière discipline fait en effet désormais figure de « voie royale », son poids croissant indiquant entre autres que les écoles forment des étudiants essentiellement destinés à travailler pour des médias grand public d'information générale et politique.

Les deux pôles de l'espace des écoles

La structure par âge et par diplôme le plus élevé détenu fait apparaître une opposition entre la « petite porte » d'entrée dans le journalisme et la « grande porte ⁷ », c'est-à-dire entre les filières courtes moins prestigieuses et les plus longues, qui recrutent des élèves dont les cursus se sont davantage allongés. Les écarts d'âge et de capital scolaire renvoient très directement aux conditions d'entrée dans ces formations. D'un côté, les IUT (Bordeaux, Lannion et Tours) recrutent après le bac ou au niveau Bac+1 ou Bac+2 et rassemblent des élèves de 22 ans et moins, de l'autre, les établissements privés ou publics, qui exigent un cursus au moins équivalent à Bac+3 au même titre que les « années spéciales » des IUT, regroupent des étudiants de 23 ans et plus. La tranche d'âge moyenne des étudiants des écoles de journalisme en deuxième année ou en année spéciale

se situe entre 23 et 24 ans (49 % des répondants). Du fait de la sélectivité croissante des établissements et, corrélativement, de l'allongement de la durée des études dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, l'entrée sur le marché du travail s'effectue d'autant plus tardivement qu'on intègre une école réputée, c'est-à-dire bien au-delà de l'âge moyen d'entrée dans la vie active (21 ans en France). 76,5 % des étudiants des écoles reconnues ont un diplôme égal ou supérieur à trois années après le baccalauréat, ce qui correspond à un taux largement supérieur à celui de la population générale des « cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques » (70 % en 2004). Seules trois formations rassemblent des effectifs dont les cursus scolaires sont plus inégaux même si les étudiants ont très majoritairement un niveau égal ou supérieur à Bac+3 : l'école de journalisme de Toulouse, l'année spéciale de l'IUT de Tours et la filière presse hebdomadaire régionale et agricole de l'ESJ, dont les conditions d'accès sont moins strictes.

Cette structuration en deux pôles selon les filières courtes et longues s'affine avec l'analyse de trois autres variables très discriminantes donnant à voir la hiérarchie sociale et scolaire des écoles de journalisme. Le taux des mentions bien et très bien au baccalauréat est ainsi très élevé dans les trois plus anciennes écoles, qui sont aussi les plus prestigieuses : 47 % au CFJ, 43 % au CUEJ et 38 % à l'ESJ Lille contre 24 % pour l'ensemble des écoles. Cette part indique le caractère très sélectif des établissements puisqu'elle se situe au-delà de la moyenne nationale des mentions pour les séries généralistes du baccalauréat (18 % en 2006). Le passage par une classe préparatoire ou un institut d'études politiques (IEP) témoigne également de l'accumulation du capital scolaire le plus légitime, notamment dans ces trois établissements. Au CFJ comme à l'ESJ plus de la moitié des élèves ont suivi une classe préparatoire (contre près d'un tiers pour l'ensemble), et la part des diplômés d'IEP oscille entre 38 % et 50 % dans les trois formations précitées, alors qu'elle représente près d'un quart pour la totalité des élèves.

L'origine géographique mesurée par la résidence des parents fait également voir un autre principe de structuration de l'espace des écoles de journalisme, recoupant celui des établissements d'enseignement supérieur, lié à l'opposition

Enquête sur la provenance des étudiants en journalisme

Géraud Lafarge et Dominique Marchetti

entre l'Île de France, où un habitant sur vingt est étudiant en 1999, et les autres régions. D'une part, la proportion des « Parisiens » au sens large est bien évidemment un indicateur de la distribution territoriale des étudiants en journalisme (23 % de l'ensemble contre 26,8 % des étudiants en France métropolitaine), ceux-ci étant surtout fortement présents dans les formations de la capitale reconnues depuis plusieurs décennies (39 % à l'IPJ et au CFJ, 38 % au CELSA) et, encore plus, dans les écoles de reconnaissance très récente (56 % à l'IFP où nombre d'élèves proviennent du même établissement). D'autre part, le pourcentage de Franciliens est fortement lié à la réputation de l'établissement quand celui-ci est situé hors de la région parisienne (29 % au CUEJ et à l'ESJ Lille). Prestige et localisme sont par conséquent deux principes du recrutement d'étudiants parisiens se redoublant pour certaines écoles.

Le droit d'entrée social dans les écoles

Mais ce droit d'entrée scolaire dans les formations reconnues de journalisme renvoie en fait à un droit d'entrée social. La sélection est en effet relativement élevée puisque la part des enfants de pères cadres ou membres de professions intellectuelles supérieures atteint les 52 % alors qu'ils ne représentent que 18 % de la population active masculine française en 2005. Inversement, la part des étudiants issus de classes sociales modestes (ouvriers 10 %, employés 6 %) et même intermédiaires (15 %) est faible comparativement au poids de ces catégories socioprofessionnelles dans la société française (respectivement 36 %, 13 %, et 22 % pour les professions intermédiaires). Cette composition sociale du public des écoles de journalisme est donc très proche de celle des classes préparatoires aux grandes écoles en 2004. La profession de la mère confirme les caractéristiques fortes de ce recrutement. Les mères cadres supérieurs ou membres de professions intellectuelles supérieures représentent 29 % des mères actives d'étudiants contre 12 % dans la population active féminine française. La part des enfants d'employées n'est que de 24 %, soit un poids deux fois moindre qu'à l'échelle nationale. Croiser ces deux variables permet d'affiner l'analyse de l'origine sociale des étudiants. Il apparaît en effet que les pères ouvriers des individus de notre

échantillon vivent pour 42 % d'entre eux avec des femmes membres des professions intermédiaires de la fonction publique, du secteur social ou de la santé et de l'éducation. Ce sont donc, presque pour moitié, les enfants d'une fraction spécifique de la classe ouvrière qui sont disposés à intégrer les écoles de journalisme. Cette sélection sociale est très variable selon les écoles.

Un indicateur comme la part des enfants de pères cadres supérieurs, membres de professions intellectuelles supérieures ou chefs d'entreprises moyennes et grandes, dessine très clairement une hiérarchie sociale des formations. En bas de cette échelle, se situe l'IUT de Lannion qui compte un quart d'enfants issus de ces classes favorisées, suivi par l'IUT de Bordeaux et son année spéciale au sein desquels cette part atteint 29 % et 35 %. Puis un groupe d'écoles se caractérise par une sélection sociale plus forte avec des taux allant de 42 % pour l'IUT de Tours et l'ICM à 54 % et 56 % pour l'EJT et l'ESJ PHR en passant par le CELSA (46 %), l'ECJM et l'année spéciale de Tours (50 % les deux). Un dernier ensemble d'écoles se singularise par une sélection à l'entrée beaucoup plus marquée puisqu'au CFJ, CUEJ, à l'IPJ, à l'IFP et enfin à l'ESJ, la part des enfants issus de ces classes favorisées dépassent les 70 % atteignant même les 80 % pour les deux dernières.

Cette sélection sociale et ses variations recouvrent évidemment des inégalités de capitaux culturel et économique entre étudiants⁸. 48 % des pères des élèves en journalisme possèdent un diplôme de niveau supérieur ou égal à la licence. Un tiers sont titulaires d'un diplôme de niveau inférieur ou égal au baccalauréat. Du côté maternel, les chiffres sont identiques pour les peu diplômées (34 % de bachelières et moins) mais les très diplômées sont moins nombreuses (27 % de Bac+4 et plus). Le niveau de diplôme des parents d'étudiants en école de journalisme est de toute façon très supérieur à celui de la population française âgée de 50 à 64 ans⁹ : 84 % a pour diplôme le plus élevé le baccalauréat et seulement 9,2 % au moins une licence. Ici encore, les écarts entre écoles sont très marqués. Mais la hiérarchie qui s'établit ne recouvre pas exactement celle présentée précédemment.

En effet, trois écoles se démarquent par un taux faible (de 21 % à 25 %) de pères titulaires d'un diplôme de niveau

Géraud Lafarge et Dominique Marchetti

Enquête sur la provenance des étudiants en journalisme

Bac+3 et plus : les IUT de Lannion et de Tours, l'année spéciale de Bordeaux. L'IUT de Bordeaux, l'ICM et l'EJT dont le recrutement social est bien plus élevé sont caractérisés par un taux légèrement supérieur aux alentours des 30 %. L'ESJ PHR et l'année spéciale de Tours (44 % et 45 %), et l'ECJM et le CELSA plus nettement encore (50 % et 54 %) recrutent des étudiants au capital scolaire hérité plus élevé. Pour ces deux dernières écoles, la barrière scolaire à l'entrée est relativement plus élevée que la barrière sociale. Enfin, les autres formations, les plus sélectives sous ce rapport, compte entre 61 % et 71 % d'enfants de père très diplômé.

Les inégalités économiques devant les écoles de journalisme sont tout aussi fortes. La moitié des étudiants déclarent que les revenus cumulés de leurs parents dépassent les 3 000 euros par mois. À titre de comparaison, en 2005, le revenu disponible mensuel médian des ménages français n'est que de 2 100 euros. La tranche de revenu modale des familles des étudiants (29 %) est comprise entre 3 000 et 4 500 euros. Aux pôles extrêmes, 13 % des familles touchent moins de 1 500 euros et 6 % plus de 7 500 euros. L'analyse de la composition du public des écoles selon le revenu des parents doit tenir compte non seulement de la part de « hauts » et « bas » revenus¹⁰ mais aussi de leur poids relatif. Certaines formations recrutent principalement des étudiants issus de familles favorisées ou défavorisées quand d'autres cumulent de façon plus équilibrée les deux populations.

Ainsi, les IUT de Lannion et de Tours, les deux « années spéciales », l'ECJM et l'ICM comptent dans leurs rangs un nombre important (d'un quart à un tiers) d'étudiants d'origine économique modeste pour un nombre réduit (moins de 15 %) d'étudiants d'origine économique favorisée. D'autres, comme le CUEJ et encore plus nettement l'IUT de Bordeaux au recrutement plus diversifié, se caractérisent par une part plus importante de bas revenus (33 % et 35 %) mais aussi de hauts revenus (20 % et 29 %). À l'autre bout du spectre, des écoles se distinguent par le poids très fort de hauts revenus comparativement aux bas revenus avec cependant des valeurs absolues différentes. À l'extrême, apparaissent l'ESJ et le CFJ (48 %-5 % et 39 %-14 %). Mais l'IFP, l'IPJ et l'EJT ont de ce point de vue une compo-

sition de leur public assez proche même si la part des hauts revenus est plus faible (28 %-12 % ; 24 %-11 % ; 17 %-4 %). Le CELSA et l'ESJ PHR se démarquent par une structure plus équilibrée mais de niveau absolu très différent (38 %-31 % et 13 %-13 %), la part des revenus intermédiaires composant respectivement le quart et la moitié de l'effectif.

Une variable complémentaire, plus fiable¹¹ que le niveau de revenu, permet de préciser ce constat d'ordre économique : le mode de financement des études de journalisme. Une majorité d'étudiants est financée par leurs seuls parents (36 %) ou par leurs parents et les revenus tirés d'une activité journalistique rémunérée (19 %). Les boursiers ne représentent que 16 % de la population totale et leur distribution selon les écoles est très discriminante. Ils sont très nombreux à l'IUT de Lannion (42 %) et représentent 29 % et 25 % des effectifs de l'IUT de Tours et de l'ECJM. À l'opposé des formations comptent moins de 10 % de boursiers : l'EJT, l'ESJ, l'IPJ et les deux années spéciales. Dans les autres écoles, cette part varie entre environ 20 % pour l'IUT de Bordeaux et le CUEJ et 15 % pour le CFJ, le CELSA, l'ICM et l'IFP. Les étudiants qui ont recours au prêt, seul ou combiné avec tout autre mode de financement, ont un poids non négligeable dans les écoles privées et au contraire très faible dans les formations publiques. Dans les premières, si l'on met à part les années spéciales des IUT, il ne dépasse jamais 11 %. Dans les secondes, il varie entre 32 % et 42 %. Le coût économique d'inscription est bien sûr un élément explicatif de ce recours plus massif au prêt. Mais ce type de financement peut aussi être interprété comme le signe d'une autre vision du monde et de l'éducation de la part de familles qui pensent plus ou moins consciemment les études comme un investissement économique.

Il peut être éclairant d'indiquer ici un résultat beaucoup plus général caractérisant le recrutement des étudiants en journalisme. Ils sont issus majoritairement du monde du privé si l'on se tient au statut de l'emploi de pères. Parmi eux, 42 % sont des salariés du privé et 19 % des indépendants. Les étudiants dont les pères appartiennent à la fonction publique ou sont salariés d'une entreprise publique ne représentent respectivement que 25 % et 7 % de l'ensemble. Ce poids du privé est nettement moins marqué du côté

Enquête sur la provenance des étudiants en journalisme

Géraud Lafarge et Dominique Marchetti

maternel. Cette propriété de l'origine sociale des étudiants est sans doute à rapprocher du statut de l'emploi auquel ils se destinent : principalement privé que ce soit à titre de salarié majoritairement ou d'indépendant. Elle n'est sûrement pas sans conséquence sur leur vision du métier auquel ils se destinent et, plus généralement, du monde.

Vers un espace des étudiants et des écoles de journalisme

Nous avons présenté les propriétés des étudiants d'écoles de journalisme séparément les unes des autres et simplement par des tris à plat, ou tout au plus croisés avec l'école d'appartenance. Mais ces données sont aussi à observer, de façon globale et interdépendante, les unes par rapport aux autres. En effet, la distribution de la population selon ces multiples variables fait apparaître des sous-groupes d'étudiants aux propriétés proches qui s'opposent sous certains rapports (l'origine sociale, le mode de financement des études, l'origine géographique, le niveau et le type d'études suivies) à d'autres sous-groupes aux propriétés différentes¹². Ainsi se dessine un premier pôle d'étudiants titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau Bac+2. Il regroupe des individus plus souvent boursiers et d'origine sociale modeste issus de famille aux revenus faibles et habitant des petites communes. Les étudiants dont les pères sont peu diplômés se retrouvent également à ce pôle. Il s'oppose à un ensemble vaste d'individus d'origine sociale plus élevée, économiquement et culturellement (selon le diplôme du père) favorisés. Leur diplôme à l'entrée dans l'école est souvent de niveau supérieur ou égal à la maîtrise. Ils ont plus fréquemment suivi des scolarités en classes préparatoires littéraires. C'est à ce pôle que les étudiants venus de la région parisienne ou de grandes villes de France sont les plus nombreux. Il semblerait que ce sous-groupe d'étudiants ne soit pas lui-même homogène et que d'autres principes divisent la population étudiée comme la structure relative du capital hérité et accumulé, le fait d'être passé par un institut d'études politiques ou les classes préparatoires ainsi que les mentions obtenues au baccalauréat. Ces premiers résultats montrent que l'enjeu de notre enquête est finalement de

construire un espace des étudiants en journalisme et indirectement un espace des écoles dont nous venons de donner par touches successives un premier aperçu.

Notes

1. Pour les deux plus récentes, voir V. Devillard et alii, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Paris : Panthéon-Assas, 2001 et Dominique Marchetti et Denis Ruellan, *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris : La Documentation française, 2001.

2. Ce domaine reste pour l'instant inexploré si l'on excepte quelques études restreintes, qui nous serviront de comparaison au long de ce texte. Voir par exemple Alain Chanel, « Composition et devenir de dix promotions de diplômés (1990-1999) des cinq formations universitaires reconnues par la convention collective des journalistes », *Rapport à Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur*, ministère de l'Éducation nationale, CEPJ, février 2000 ; Dominique Marchetti et Denis Ruellan, *op. cit.*, 2^e partie.

3. Parmi les 334 questionnaires que nous avons codés avec la collaboration d'Ivan Chupin (le taux de réponse moyen est de 72 %, variant entre 38 % et 100 %), 328 ont été exploités. La liste des écoles agréées et de leurs appellations au moment de l'enquête était la suivante : Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA), Centre de formation des journalistes (CFJ), l'Institut français de presse (IFP) et l'Institut pratique de journalisme (IPJ) à Paris, Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ) à Strasbourg, école de journalisme de Toulouse (EJT), école supérieure de journalisme de Lille (ESJ), école de journalisme et de communication de Marseille (EJCM), institut de la communication et des médias (ICM) de Grenoble, les IUT de Bordeaux, Lannion et Tours. Nous avons distingué pour l'ESJ de Lille, les étudiants inscrits en filière générale de ceux suivant les filières « presse hebdomadaire régionale » (PHR) et agricole (Agr.).

4. Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP).

5. Les statistiques générales sont issues de plusieurs sources : l'INSEE (notamment l'Enquête emploi 2005), la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (*Repères et références statistiques*, édition 2004 ; *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche. 29 indicateurs*, 2007).

6. Ces données ont été établies pour 285 individus (sur les 328) ayant suivi des études dans l'enseignement supérieur.

7. Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris : Minuit, 1989, p. 198-212.

8. Il faut prendre les données suivantes sur le niveau de diplômes et de revenus des parents avec prudence en raison du taux de non réponse qui dans les deux cas atteint les 12 % et 13 %.

9. Cette tranche d'âge correspond à peu près à celle des parents d'étudiants en journalisme dont nous avons vu que l'âge modal se situait entre 23 et 25 ans. (Source : Insee, Enquête emploi, 2004).

10. Nous avons pris comme indicateurs les revenus inférieurs à 2 300 euros et supérieurs à 4 500 euros qui représentent dans les deux cas 21 % de l'effectif total. Les adjectifs « hauts » et « bas », « favorisés » et « défavorisés » ou « modestes » sont à prendre dans un sens très relatif à la distribution des revenus au sein de la population étudiée.

11. Non seulement la possibilité d'erreur de l'enquêté est moindre mais le taux de réponse est aussi beaucoup plus fort (3 % de non-réponse).

12. Cette conclusion s'appuie sur les premières tentatives d'exploitation des résultats de l'enquête au moyen des techniques d'analyse géométriques des données et en particulier de celles de l'analyse des correspondances multiples.